

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET ORGANISMES DE FORMATION AUX MÉTIERS DU TERRITOIRE (OEFMT)

La branche professionnelle des salariés travaillant dans les lycées agricoles privés (CNEAP & GOFPA)

La branche professionnelle OEFMT bénéficie d'une convention collective signée par la Fep-CFDT

Consultez la convention collective



Les documents obligatoires pour commencer mon année

- Contrat de travail ou avenant
- PIV ou plan de charge
- Fiche de poste
- Fiche de classement

Vérifier sur mon PIV

- Le nombre d'heures
- Le nombre de semaines à 0
- Le nombre de semaines de congés payés

Cfdt

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

Avec vous !

Contrôler

- Que mes évolutions de poste et de salaire ont bien été prises en compte
- Que mon temps de travail est le même sur mon PIV, mon contrat de travail et mon bulletin de salaire

Prévoir mes évolutions de carrière

- Noter ma date anniversaire d'évolution d'ancienneté
- Préparer mes entretiens
- Envisager les évolutions de poste ou professionnelles
- Repérer les formations qui me permettront d'évoluer

Enseignant formateur

- Pour mon temps de travail en formation initiale scolaire, je reçois une fiche Phoenix
- La fiche Phoenix définit mes obligations de services
- Pour mon temps de travail en apprentissage, je reçois un plan de charge
- Le plan de charge doit définir les AF, les PRE et les ADAF
- Les ADAF doivent être qualifiés et quantifiés

Suivez-nous

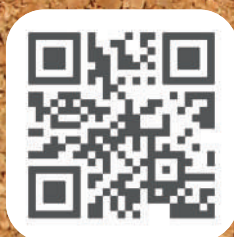
Adhésion



Contacts



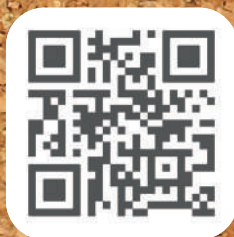
Facebook



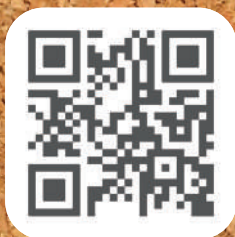
iFep apple store



Instagram



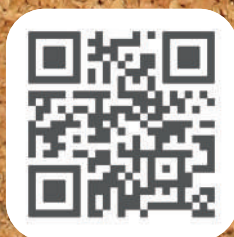
Site internet



iFep google play



Linkedin



Panneau syndical numérique

